



## **Collecte des déchets : Réaction de la Ville de Paris aux grèves dans les garages**

**En raison du mouvement social national contre la loi travail, la collecte des déchets est fortement perturbée depuis lundi, dans un arrondissement sur deux. Après avoir engagé un dialogue, la Ville a demandé l'intervention de la force publique pour faire lever les blocages, mais la grève depuis mardi d'une partie des conducteurs de bennes perturbe lourdement la collecte des déchets.**

Le mouvement social national contre la loi travail se traduit depuis une semaine par des actions de blocage, par intermittence, de plusieurs sites stratégiques en matière de collecte et de traitement des déchets. Depuis la fin de la semaine dernière s'y sont ajoutés le blocage de garages à bennes puis la grève de conducteurs de bennes.

Aussi bien au niveau des instances nationales que locales de la CGT, la Ville a multiplié les initiatives de dialogue et de propositions de rencontres pour trouver une issue à une action qui pénalise injustement les Parisiens et ceux qui visitent la Ville. Ce qui a permis d'assurer le service de collecte le week-end dernier.

Cette action a un impact strictement local alors même que les revendications portées sont uniquement d'ordre national.

Pour pallier cette situation difficile, la Ville a engagé le redéploiement d'une partie de ses effectifs et de ses moyens au maximum de leurs capacités afin de soulager les arrondissements les plus touchés. Elle a aussi fait appel aux prestataires privés. Ces deux actions conjuguées permettront ce soir de faire sortir une cinquantaine de bennes permettant de réduire le tonnage de déchets accumulés.

Mais avec plus de 3000 tonnes de déchets accumulés à cette heure et l'augmentation des températures, l'accumulation rapide du tonnage de déchets pose un problème sanitaire et environnemental important.

Aussi, la Ville renouvelle son appel à la suspension des grèves dans les garages et au dialogue au niveau national, entre l'État et les syndicats, pour parvenir à une solution durable qui mette fin à ce conflit.

Dans le cas où cet appel ne serait pas suivi d'effet, la Ville engagera tous les moyens possibles pour que, dans le respect du droit de grève et de manifester, le service essentiel de la collecte des déchets soit rétabli.

**Contact presse :** [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61